

**Assemblée générale des membres du conseil de quartier**

**Mercredi le 26 avril 2023, 19h15,  
Séance tenue au Collège des compagnons  
3643, avenue des Compagnons, Salle F-224**

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M <sup>me</sup>	Maryse Vaillancourt	Administratrice
M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M.	Réal Jean	Administrateur
M.	Pierre Laurin	Administrateur
M.	Jacques Pelchat	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M <sup>me</sup>	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M <sup>me</sup>	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M <sup>me</sup>	Hélène Rioux	Technicienne à la planification et à la recherche, Ville de Québec
M <sup>me</sup>	Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

M <sup>me</sup>	Andréa Giguère	Administratrice
M <sup>me</sup>	Johanne Elsener	Administratrice
M.	Luc Fournier	Administrateur

26 citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jacques Pelchat ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance. Il invite les membres du Conseil à se présenter.

M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau présente, à l'aide d'un support visuel, le déroulement de la séance et la raison d'être d'un Conseil de quartier, sa mission et ses mandats.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18 h Accueil avec café et grignotines  
18 h 30 Conférence « ~~Projet école Boisé des Compagnons de Cartier~~ » par Christine Garcia, directrice du collège des Compagnons  
*Remplacé par une période de questions et d'échanges avec les citoyen.ne.s.*  
19 h 15 Ouverture de l'assemblée générale annuelle

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 15
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 20
3. Élections	19 h 25
• Nomination d'un président d'élection	
• Présentation du déroulement des élections	
• Appel de candidatures et validation des bulletins	
• Scrutin	
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 27 avril 2022	19 h 50
5. Présentation du Rapport annuel et des états financiers 2022	19 h 55
<i>(s'il y a lieu)</i>	
<i>Fin du scrutin</i>	
6. Période d'information des conseillers municipaux	20 h 20
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 35
8. Divers	20 h 50
9. Levée de l'assemblée	20 h 55

M. Jacques Pelchat demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

### **RÉSOLUTION CQPSF-23-AGA-01**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Khadija Said, appuyée par M<sup>me</sup> Louise Lacerte, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### 3. ÉLECTIONS

#### Nomination d'un présidente d'élection

La nomination de M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau a été faite lors de l'assemblée de janvier dernier (résolution CQPSF-23-CA-04).

#### Informations relatives au déroulement des élections

Ayant été nommé présidente d'élection, M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau tient un point d'information au sujet des élections et de leur déroulement.

M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau présente, à l'aide d'un support visuel, la composition d'un Conseil de quartier et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de cinq (5) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

- trois (3) postes réservés aux femmes (deux mandats de deux ans, un mandat d'un an)
- deux (2) postes réservés aux hommes (deux mandats de deux ans)

Trois autres postes cooptés peuvent compléter le conseil d'administration.

M<sup>me</sup> Andrée Giguère, M. Réal Jean et M. Pierre Laurin entament la deuxième et dernière année de mandat, ce dernier se terminant en mars 2024 inclusivement. M. Luc Fournier et M<sup>me</sup> Maryse Vaillancourt ont annoncé qu'ils ne poursuivraient pas au Conseil.

#### Appel de candidatures, présentation des candidat.e.s et scrutin

Les candidatures de deux (2) femmes et celles de trois (3) hommes ont été reçues et validées.

Deux femmes ont déposé leur candidature, soit M<sup>me</sup> Suzanne Roy et M<sup>me</sup> Valérie Poirier. Un deuxième appel de candidatures est lancé par M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau. M<sup>me</sup> Louise Lacerte se propose ; sa candidature et ses appuis sont validés par M<sup>me</sup> Hélène Rioux de la Ville de Québec.

Chacune des candidates mentionnées prend la parole afin de se présenter et d'exposer les motivations les ayant poussées à présenter leur candidature. M<sup>me</sup> Valérie Poirier et M<sup>me</sup> Suzanne Roy obtiennent un mandat de deux ans ; M<sup>me</sup> Louise Lacerte opte pour le mandat d'un an.

Trois hommes ont déposé leur candidature, soit M. Jacques Pelchat, M. Daniel Laporte et M. Jean-Luc Lavoie. La candidature de M. Jean-Luc Lavoie est pour un poste coopté. Un deuxième appel de candidatures est lancé par M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau. M. Louis Champoux dépose sa candidature et opte pour un poste coopté; ses appuis sont validés par M<sup>me</sup> Hélène Rioux.

M. Jacques Pelchat et M. Daniel Laporte sont élus administrateurs et obtiennent donc un mandat d'une durée de deux ans.

Chacun des candidats mentionnés prend la parole afin de se présenter et d'exposer les motivations les ayant poussés à présenter leur candidature.

On félicite les candidat.e.s pour leur élection comme administratrices et administrateurs du Conseil de quartier. M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau souligne l'implication des membres sortants du CQPSF, de même que celle des membres qui poursuivent au Conseil.

Au terme des élections, le Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy compte donc neuf administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s et trois postes cooptés.

M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau suggère au Conseil de tenir une courte rencontre après l'assemblée générale pour procéder à la cooptation de M. Jean-Luc Lavoie et M. Louis Champoux.

#### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 27 AVRIL 2022**

M. Jacques Pelchat soumet au Conseil le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle et demande si des modifications doivent y être apportées.

##### **RÉSOLUTION CQPSF-23-AGA-02**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Valérie Poirier, appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 27 avril 2022 tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **5. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2022**

##### **5.1 Présentation et adoption du rapport annuel**

M. Jacques Pelchat présente le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée :

- le mot du président ;
- le fonctionnement du Conseil et ses communications publiques ;
- les dossiers sur lesquels le Conseil a travaillé: plan d'action, conservation des archives, vie communautaire et fêtes de quartier, mobilité durable et sécurité routière, aménagement hivernal du Boisé des Compagnons, signalisation et aménagement du Chemin du Pavillon, activités de participation publique, demandes d'appui et relations avec les autres Conseils de quartier.

Il présente ensuite les états financiers aux membres de l'assemblée.

Le rapport annuel, incluant le Plan d'action 2022-2023, sera disponible sur la [page du Conseil](#) sur le site de la Ville.

### **RÉSOLUTION CQPSF-23-AGA-03**

Sur proposition de M. Daniel Laporte, appuyée par M<sup>me</sup> Valérie Poirier, il est résolu et de recevoir et approuver le rapport annuel et les états financiers 2022 du Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

*Adoptée à l'unanimité*

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau félicite les administrateurs sortants, les anciens comme les nouveaux membres du Conseil.

Elle se présente à l'assemblée et explique les grandes lignes de son mandat.

Elle résume le dossier des travaux de stabilisation des berges à la plage Jacques-Cartier et souligne que l'accès est de nouveau fermé du côté ouest pour permettre les derniers travaux d'aménagement et de plantation et ce, jusqu'au 2 juin.

Elle fait part des différents [travaux qui ont lieu](#) dans le quartier et l'arrondissement.

Elle indique qu'une [distribution d'arbres](#) aura également lieu dans chacun des arrondissements de la Ville le 6 mai prochain, dès 8h30. Concernant le nettoyage printanier, elle invite les membres de l'assemblée à regarder la section des travaux dans les rues sur la [carte interactive](#) de la Ville (selon la couleur du secteur de votre rue, une date y est associée).

Il y aura également, mardi le 9 mai et mercredi le 10 mai, une formation sur l'entretien écologique des pelouses (en visioconférence) offerte par la Ville aux citoyen.ne.s.

Elle mentionne que l'ancien centre de loisirs St-Benoit a été démoli et que des logements sociaux seront construits sur ce site.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

M. Jacques Pelchat passe en revue les questions des citoyens qui n'ont pu être répondues en rencontre pré-AGA.

Un citoyen se questionnait sur la construction d'un immeuble de 4 étages sur le chemin Ste-Foy entre les rues Pie-XII et Gingras. M. Jacques Pelchat répond que le projet est conforme au zonage ; il invite à consulter la [carte interactive](#) dans l'onglet «Utilisation du sol» pour connaître les usages requis pour une certaine zone.

À la question d'un citoyen au sujet de la présence de rats dans le quartier, M. Jacques Pelchat recommande de contacter le [311](#).

Un citoyen s'interroge sur les développements du côté de la rue du Campanile. M. Jacques Pelchat résume les projets d'animation de rue, la demande d'une bibliothèque,

les travaux de stationnements extérieur et intérieur et l'installation d'une meilleure signalisation. M. Réal Jean ajoute des informations sur le dépôt d'un projet d'animation pour l'appel d'intérêt de la Ville.

Un citoyen s'interroge sur la logique du changement des limites de vitesse sur le Chemin St-Louis (de 50km/h à 40 km/h). Il souligne également un problème de vitesse sur le boulevard Neilson, qui sert de voie de transit à plusieurs automobilistes. Il suggère que la Ville implante plus de radars permanents sur de telles artères. M. Jacques Pelchat recommande à nouveau de contacter le 311. Pour les limites de vitesse, la carte interactive de la Ville permet également de voir les limites de vitesse des rues sous l'onglet *Sécurité routière*. M. Jacques Pelchat mentionne que le projet de la montée Mendell vise à faire passer les automobilistes en provenance de l'ouest (Cap-Rouge, St-Augustin-de-Desmaures, etc.) sur cette artère pour aller rejoindre les boulevards plutôt que de passer par les rues résidentielles.

Un citoyen est concerné par la faiblesse de la signalisation routière dans la Ville de Québec. M. Jacques Pelchat en prend note.

## **8. DIVERS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION CQPSF-23-AGA-04**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance. Il est 21h15.

*Adoptée à l'unanimité*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin.

\_\_\_\_\_  
M. Jacques Pelchat, président

\_\_\_\_\_  
M. Pierre Laurin, secrétaire